

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 21 - 24 octobre 1996

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT SOU MIS À L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Point 8 a) de l'ordre
du jour

F

Distribution: GENERALE
WFP/EB.3/96/8-A/Add.1
2 septembre 1996
ORIGINAL: ANGLAIS

PROJET JORDANIE 5783

Appui à la mise en valeur participative des terres

Durée du projet	Cinq ans
Nombre de bénéficiaires	15 275
Coût total des produits alimentaires	11 840 785 dollars
Coût total pour le PAM	16 017 691 dollars
Coût total pour le gouvernement	57 120 111 dollars

Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des États-Unis.
En août 1996 1 dollar E.-U. équivalait à 0,7 dinars jordaniens.

RÉSUMÉ

L'assistance du PAM à la Jordanie a été ramenée des 37 millions de dollars du portefeuille en cours à 16 millions de dollars pour le projet proposé. Le portefeuille de développement actuel comprend deux projets dans le secteur agricole; il a été mis fin au milieu de 1996 à un projet dans le secteur de l'éducation parce que la scolarisation au niveau primaire a atteint un taux excellent, surtout pour les filles.

Les deux projets agricoles devaient s'achever en même temps, au milieu de 1997, pour céder la place à des interventions plus ciblées et de moindre ampleur, concentrant l'aide du PAM à la Jordanie dans un seul projet capable d'apporter des avantages durables aux plus pauvres des pauvres et aux victimes de l'insécurité alimentaire. La nouvelle approche, appliquée à partir de juillet 1997, consistera à regrouper les activités considérées comme capables d'améliorer directement la base de ressources dont les cultivateurs, les éleveurs nomades et les femmes les plus pauvres dépendent pour survivre.

Le nouveau projet, qui est conforme aux priorités établies par le gouvernement pour le prochain plan quinquennal de développement et qui sera fondé sur l'expérience du PAM dans le secteur agricole, vise la sécurité alimentaire immédiate des ménages, la création de revenu et les objectifs d'atténuation des catastrophes et de protection de l'environnement fixés par le gouvernement. Basé sur une approche participative, il doit aider les cultivateurs, les éleveurs et les femmes qui vivent dans l'insécurité alimentaire dans les zones les plus pauvres de la région montagneuse à se doter d'un capital productif. Les participants tireront meilleur parti de l'extension des parcours gérés par les coopératives, et les activités rentables accompagnant les aménagements fonciers leur fourniront un revenu d'appoint. Le projet doit aussi généraliser l'application des techniques de conservation des sols et des eaux et de gestion des vergers. Les activités forestières sont conçues en vue d'améliorer la durabilité tout en facilitant l'accès des populations locales aux produits forestiers.

Les interventions antérieures ne tenaient guère compte des besoins spécifiques des femmes. Le nouveau projet appuiera des activités viables spécialement conçues pour accroître les revenus des femmes en les employant dans les pépinières et en développant des activités lucratives à leur intention. Elles auront en outre la possibilité de recevoir une formation pour ces activités et de bénéficier des services de vulgarisation; de plus, les ménages ayant une femme à leur tête feront l'objet d'une attention particulière.

Étant donné les pénuries alimentaires dont souffrent les communautés rurales, aussi bien de cultivateurs que d'éleveurs, l'aide alimentaire est une formule adaptée. Beaucoup de cultivateurs vivent de la céréaliculture dont la productivité est en baisse à cause de la perte de fertilité des sols, de l'irrégularité du climat et des mauvaises techniques de travail du sol. L'aide alimentaire leur permettra d'avoir moins besoin d'emprunter pour nourrir leur famille et d'entreprendre des activités lucratives plus durablement autonomes.

La population de la Jordanie - 3,9 millions d'habitants - augmente de 3,4 pour cent par an: à ce rythme, elle devrait dépasser la barre des six millions d'habitants en 2006. Cette explosion démographique affaiblira beaucoup la sécurité alimentaire du pays et rendra encore plus précaire celle des éleveurs et des cultivateurs les plus pauvres car la production alimentaire n'augmentera sans doute pas de plus de 10 pour cent pendant la même période, et les subventions aux aliments et aux fourrages doivent être supprimées. L'actuel plan d'ajustement structurel (1992-1998) a permis de réduire le déficit budgétaire, de freiner l'inflation et d'accélérer la croissance du produit intérieur brut (PIB), mais le secteur agricole n'a pas profité de cette embellie. La production nationale de blé ne dépasse pas actuellement 75 000 tonnes, soit moins de 10 pour cent de la consommation, estimée à 928 000 tonnes. En 1994, la balance du commerce agricole a affiché un déficit de 435,5 millions de dollars. En 1995, les importations de denrées alimentaires et autres produits de base ont atteint 2,7 milliards de dollars, contre un milliard seulement d'exportations: celles-ci n'ont donc représenté que 37 pour cent de la facture d'importation.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

ANALYSE DES PROBLÈMES

1. Les bons résultats du Plan d'ajustement structurel 1992-1998 (PAS) ont amélioré à court terme la situation économique de la Jordanie, mais de graves problèmes économiques et sociaux persistent. À la fin de 1995, la dette extérieure atteignait 5,9 milliards de dollars, soit environ 109,6 pour cent du PIB. Cette situation est due à la chute brutale des transferts (envois des émigrés, dons, aide etc.) et au ralentissement de la croissance des exportations. L'aide publique au développement (APD) représente quelque 20 pour cent du PNB. Les nouvelles réductions des subventions à l'alimentation animale - qui doivent être entièrement supprimées au début de 1997 - ainsi que de celles aux produits de première nécessité tels que le pain - qui seront supprimées graduellement au cours des prochains mois - créent de graves problèmes à la fois pour les pauvres et pour les ressources naturelles. En effet les pauvres doivent trouver d'autres moyens de s'approvisionner en nourriture, en fourrage et en combustible, ce qui fait peser une lourde pression sur les ressources naturelles.
2. Le secteur agricole n'a pas bénéficié de la relance de l'économie induite par le PAS. La suppression des subventions aux aliments de base et les catastrophes naturelles à répétition (tempêtes de neiges et sécheresses périodiques) continuent à provoquer des pénuries alimentaires parmi les populations rurales et pastorales et à compromettre la sécurité alimentaire nationale. Depuis 1992, la part de l'alimentation dans les budgets des ménages a augmenté: les quatre déciles les plus pauvres de la population dépensent plus de 52 pour cent de leur revenu pour se nourrir, bien que les prix relatifs soient favorables aux dépenses non alimentaires. Malgré les efforts actuels du gouvernement pour accroître la production agricole, en particulier celle des produits déficitaires, le déficit persistera pour la plupart des denrées de base et la Jordanie restera tributaire des marchés internationaux pour satisfaire une bonne partie de la demande intérieure. En 1995, elle a importé pour quelque 446 millions de dollars d'aliments de base, soit 22 pour cent de la facture totale des importations alimentaires (2,7 milliards de dollars), dont le blé et le riz représentaient 81 millions de dollars. Actuellement la production annuelle de blé ne dépasse pas 75 000 tonnes, alors que la consommation atteint 928 000 tonnes. Les exportations de produits alimentaires (principalement fruits, légumes et produits laitiers) représentent à peine 10 pour cent des exportations totales. De plus, la population augmente alors que la production alimentaire décline, principalement parce que la productivité de la terre diminue. La sécurité alimentaire est conditionnée par un régime de pluies très instable et fluctuant, et la production d'aliments essentiels tels que céréales, viande, poisson et légumineuses, est inférieure à la demande.
3. Environ 30 pour cent de la population est rurale, et environ 45 pour cent des habitants ont moins de 15 ans. Globalement, 62 pour cent des pauvres appartiennent à des ménages dont le chef n'a même pas une instruction élémentaire complète. La pauvreté est très répandue dans toutes les zones des trois régions de montagne en raison des taux élevés de chômage et des années successives de sécheresse. Le PNB par habitant atteint 1 390 dollars à l'échelle nationale (1995), mais 35 pour cent des familles vivent en dessous du seuil de pauvreté et 10 pour cent en dessous du seuil de pauvreté absolue (revenu par personne ne dépassant pas 160 dollars). Selon l'indice



des approches participatives qui contribueront à renforcer les institutions locales, et qui sont essentielles pour combattre la désertification et la dégradation de l'environnement, surtout dans une économie en transition. Les coopératives sont bien placées pour tirer le meilleur parti de l'aide du PAM car les problèmes de régime foncier, de répartition et de rétention des bénéfices sont un des aspects essentiels de leur vocation.

9. L'aide alimentaire est une ressource utile et appréciée dans les montagnes de Jordanie, habitées par des cultivateurs et des pasteurs qui sont parmi les plus pauvres du pays. Vivant dans l'insécurité alimentaire, ils connaissent périodiquement la disette faute de ressources financières et de moyens de production. Beaucoup se sont endettés pour acheter de la nourriture et d'autres articles de première nécessité pour leur famille, et ils ne possèdent rien qu'ils puissent investir pour créer des sources de revenus plus durables. Ces paysans pauvres cultivent des céréales pour nourrir leur famille, mais leur situation se dégrade à cause de la réduction de la fertilité des sols, de l'irrégularité des pluies et des mauvaises techniques de travail de la terre, de sorte qu'ils oscillent constamment de part et d'autre du seuil de pauvreté absolue. Les femmes en particulier sont vulnérables aux pénuries alimentaires et n'ont pas accès aux activités productives.

AIDE ANTÉRIEURE DU PAM

10. Le PAM a fourni une assistance à deux projets antérieurs dans le domaine des ressources naturelles: a) activités de conservation des sols et des eaux et plantation d'arbres fruitiers, et b) appui aux activités forestières du secteur public et amélioration des parcours. Depuis le début du premier projet (Jordanie 183) en 1964, les diverses missions d'évaluation intérimaire et d'examen préalable, et missions d'étude de gestion et d'examen préalable ont confirmé que le PAM a puissamment contribué à inciter les agriculteurs à entreprendre des activités à l'appui des politiques agricoles et environnementales du gouvernement, à améliorer l'utilisation des terres et à accroître les revenus des agriculteurs. Sur la base de cette expérience, la mission d'examen préalable de juin 1996 a regroupé certaines activités des projets en cours en un projet unique; les activités retenues sont celles qui présentent le plus d'intérêt pour les plus pauvres, particulièrement les femmes, et qui ont le plus de chances de produire des avantages durables pour les participants (notamment des activités lucratives pour les femmes) et de soutenir des activités participatives durables (vulgarisation et démonstrations au niveau des villages).

OBJECTIFS ET RÉSULTATS DU PROJET

11. Le projet de développement aura quatre volets: amélioration des terres agricoles, mise en valeur des parcours, activités lucratives et foresterie, dont chacun aura des groupes cibles distincts: familles d'agriculteurs, femmes (surtout le volet activités lucratives) et contractuels employés par l'État.



- formation d'environ 75 vulgarisateurs de district du Ministère de l'agriculture
- établissement de parcelles de démonstration sur 2 500 hectares de parcours et sur 1 500 hectares de forêt, en introduisant de nouveaux modèles
- mise en valeur de 500 hectares de forêts privées à des fins de démonstration
- aménagement de 1 000 hectares de forêts naturelles à des fins de démonstration écologique

Activités

- brefs stages de formation aux techniques de conservation des sols et des eaux, de plantation et de sylviculture
- formation axée sur la parité entre les sexes
- formation à la mobilisation et à l'organisation des communautés
- établissement de zones de démonstration de techniques de conservation des sols et des eaux, des espèces, et aménagement spatiaux divers pour la gestion des forêts et des parcours
- organisation pour les participants de visites des sites de démonstration

- c) **Objectif 3** accroître les possibilités qu'ont les femmes de gagner de l'argent.

Résultats

- emploi d'au moins 40 pour cent de femmes dans les pépinières (contre environ cinq pour cent aujourd'hui)
- formation d'au moins 20 agricultrices de vulgarisation (10 pour cent du total)
- formation d'au moins 1 000 femmes en vue d'activités lucratives
- mise en place d'activités lucratives pour au moins 1 000 femmes (ou leur famille)

Activités

- sensibilisation et formation du personnel de direction du projet afin de promouvoir le recrutement de femmes pour travailler dans les pépinières et participer aux stages de formation à la vulgarisation



17. La ration familiale étant composée de 2,5 kilogrammes de blé, 150 grammes d'huile et 150 grammes de légumes secs, il faudra au total 42 745 tonnes de blé, 2 565 d'huile et 2 565 de légumes secs; environ 10 pour cent des produits seront monétisés pour financer les activités lucratives et la formation.

STRATÉGIE DU PROJET

18. La stratégie d'ensemble adoptée pour le projet Jordanie 5783 est participative. Des mécanismes seront mis en place pour assurer la participation des communautés aux aménagements des terres agricoles, des parcours et des forêts de démonstration, ainsi qu'au maintien et à la protection des avantages qui en résulteront. Les activités renforceront les capacités, l'autosuffisance et les compétences des bénéficiaires ainsi que la durabilité des pratiques locales, ce qui préparera le terrain au retrait graduel de l'aide du PAM.
19. L'approche participative au niveau de la parcelle permettra: a) d'atteindre les plus pauvres concentrés dans les districts d'intervention en constituant des groupes de 35 à 40 participants par vulgarisateur; b) de faire bénéficier les participants d'avantages accrus en allouant aux coopératives existantes de plus grandes superficies de parcours au lieu de créer de nouvelles coopératives; c) de créer des revenus d'appoint en développant des activités lucratives pour les femmes à l'appui du programme de bonification des terres; d) d'améliorer le potentiel des terres et d'en accroître la productivité en diversifiant les modèles de culture et en généralisant l'emploi des pratiques de conservation des sols et des eaux; et e) de mettre en place des mécanismes propres à renforcer la participation des populations cibles, en particulier des femmes, à l'exécution du projet en appuyant la stratégie nationale de vulgarisation qui fait une large place aux vulgarisatrices.

Ciblage

20. La zone d'intervention est limitée aux districts les plus pauvres des gouvernorats d'altitude. Priorité sera donnée aux zones les plus déshéritées, en particulier celles du sud: Amman, Mafrak, Zarka, Ma'an, Tafila, puis Irbid, Madaba, Salt et Karak et, éventuellement, Ajlun et Jarash si on y repère des îlots de misère.
21. Visant principalement à accroître les revenus des cultivateurs, des femmes et des pasteurs les plus pauvres, le projet utilisera des critères techniques et socio-économiques de sélection des participants dans chacun des quatre groupes cibles:
- a) **Familles d'agriculteurs visées par la mise en valeur des terres agricoles:** revenus inférieurs à 900 dinars par an pour la famille restreinte; exploitation de 2,5 hectares au maximum; terrains peu productifs; pente comprise entre huit et 35 pour cent; au moins 250 mm de précipitations annuelles.
 - b) **Membres des coopératives visés par l'aménagement des parcours:** pasteurs pauvres possédant au maximum 50 têtes de bétail; coopératives existantes aménageant soit leurs propres parcours soit des terres domaniales; au moins 50 mm de précipitations annuelles.



Mécanismes institutionnels

26. Le projet Jordanie 5783 est un projet multi-sectoriel portant sur les ressources naturelles qui sera supervisé par le Ministère de l'agriculture. Le Directeur du projet sera secondé par des responsables de chaque composante (direction de l'agriculture, direction des forêts et parcours, unité de la promotion de la femme du Ministère de l'agriculture). Des services de vulgarisation seront assurés à l'échelle des districts par des agents du Ministère qui feront le lien avec les agriculteurs de vulgarisation au niveau des villages. Le Ministère, en collaboration étroite avec le Bureau du PAM en Jordanie, se chargera de la coordination, de l'exécution et du suivi d'ensemble des activités. Au total, 359 employés du Ministère collaboreront à l'exécution du projet, 64 au niveau central et 295 au niveau des provinces et des districts.
27. Un comité de projet sera constitué au niveau central pour assurer un ciblage conforme aux critères spécifiés et approuver les plans et les activités à financer par le produit de la monétisation. Le comité, composé de représentants du Ministère de l'agriculture, dont le directeur du projet et les responsables de ses composantes, de la direction de la vulgarisation, du PAM et des partenaires d'exécution, se réunira deux fois par an. Les fonds provenant de la monétisation seront déposés conformément à des procédures comptables et financières standard dans un compte conjoint (PAM et Ministère de l'agriculture) portant intérêt au taux convenu en attendant d'être virés aux comités de gestion de gouvernorat.

Gestion des produits alimentaires

28. Les produits alimentaires seront expédiés au port d'Aqaba. Deux commis du Ministère de l'agriculture seront chargés de diligenter toutes les formalités de déchargement, dédouanement et expédition aux entrepôts principaux, pour éviter tout retard au port. Les produits seront alors ré-expédiés aux entrepôts régionaux, d'une capacité de 50 à 150 tonnes. Les rations seront distribuées une fois par mois aux travailleurs, en fonction du travail réalisé.

BÉNÉFICIAIRES ET AVANTAGES

29. Les principaux participants et bénéficiaires du projet seront les agriculteurs et les éleveurs les plus démunis des zones les plus pauvres des montagnes. Selon les estimations, les activités de valorisation des terres aideront près de 10 000 familles de cultivateurs pauvres et plus de 2 500 familles de pasteurs, tandis que le développement des activités lucratives concernera un millier de femmes; le projet aidera aussi 300 ouvriers permanents des pépinières et 200 ouvriers temporaires; il assurera la formation de plus de 200 agriculteurs de vulgarisation, 75 vulgarisateurs du Ministère de l'agriculture et 1 000 femmes. Le transfert de revenu est équivalent à 15 pour cent du salaire journalier des ouvriers temporaires, et égal au coût d'opportunité du travail dans la zone du projet.
30. Dans le volet valorisation des terres, on donnera la priorité aux cultivateurs et éleveurs qui ont le plus de difficulté à mettre leurs terres en valeur, à savoir les familles vivant en dessous du seuil de pauvreté qui n'ont aucune ressource financière



activités lucratives, tandis que le partenaire fournira une assistance technique appropriée, un appui à la vie associative et à la mobilisation.

Suivi et évaluation (S&E)

34. La responsabilité d'ensemble du suivi et de l'évaluation incombera au bureau du Directeur du projet, au Ministère de l'agriculture; il recevra les rapports trimestriels sur l'avancement du projet établis par les directions provinciales. L'approche du S&E est caractérisée par l'utilisation d'un système automatisé de traitement des données qui permettra à la direction du projet d'avoir plus facilement accès à l'information; ce système comprendra: a) des indicateurs quantitatifs clés, ventilés par sexe; des données sur les stocks et les distributions de produits alimentaires; le nombre de bénéficiaires; le nombre de femmes participant au travail dans les pépinières et aux activités lucratives; le nombre de vulgarisateurs qualifiés; b) des indicateurs techniques cruciaux pour deux composantes, à savoir amélioration des parcours (pourcentage de couvert végétal) et plantation d'arbres fruitiers (profondeur du sol, présence de cailloux, disponibilité d'eau); c) des indicateurs de la sécurité alimentaire des ménages (nombre de salariés par ménage, pourcentages des ménages dont un membre a migré ou qui se sont endettés pour se nourrir).
35. Le système d'informatique sera complété par plusieurs mesures visant à évaluer l'impact du projet au niveau des ménages: a) introduction d'une fiche de profil de l'agriculteur contenant des informations de référence sur les bénéficiaires au début du projet, en vue de suivre la participation et les avantages qui en découlent; des échantillons de fiches pourront également faire l'objet de sondages pour étudier des problèmes particuliers; b) suivi des bénéficiaires par visites directes sur le terrain assurées par le personnel du PAM et du gouvernement; c) évaluation continue de l'efficacité du ciblage; d) micro-enquêtes périodiques sur des aspects importants qui ne peuvent être pleinement étudiés au cours du programme ordinaire de S&E. Un bilan à mi-parcours du projet sera établi. En outre, compte tenu de l'importance des objectifs d'équité et de durabilité, une évaluation rétrospective sera effectuée après l'achèvement du projet pour déterminer ses effets à long terme sur les bénéficiaires.

FAISABILITÉ, DURABILITÉ ET RISQUE

Faisabilité technique et environnement

36. Les 30 ans d'assistance du PAM à des projets concernant les ressources naturelles en Jordanie ont aidé le gouvernement à acquérir une précieuse expérience technique qui, complétée par les constatations des dernières missions d'évaluation et d'examen préalable, a permis de diagnostiquer des problèmes techniques, sociaux et commerciaux dont il a été tenu compte dans la conception du projet 5783. Celui-ci fait une place importante à l'autosuffisance et au renforcement des capacités afin d'assurer la durabilité, ainsi qu'à des aspects techniques tels que le choix d'espèces adaptées aux sites, la maximisation de l'impact sur les participants et l'application systématique de mesures de conservation des sols et des eaux. Grâce à la priorité donnée à la formation et à la vulgarisation au niveau local, le projet permettra



participatives comportent toujours des difficultés, mais le projet fait une place importante au renforcement des moyens de vulgarisation au niveau local, et à la collaboration avec des ONG établies sur place; en outre, on a veillé à ne pas surestimer le taux de participation. Toute interruption des livraisons de produits compromettrait l'assiduité avec laquelle les participants assureront les tâches d'entretien. Il faudra veiller à ce que les objectifs soient compatibles avec les disponibilités de produits et échelonner en conséquence les activités pendant la période d'exécution du projet.

EFFETS DISSUASIFS, PERTURBATION DES MARCHÉS ET DÉPENDANCE

41. La quantité de produits à livrer chaque année s'élève à 9 569 tonnes, dont 8 549 tonnes de blé. La production actuelle de blé est de 75 000 tonnes, alors que la consommation atteint 928 000 tonnes. En année moyenne, la production ne couvre que 10 pour cent des besoins de blé et 25 pour cent des besoins de légumes secs. Comme le projet No. 5783 sera l'unique projet du PAM en Jordanie, son impact sur l'offre intérieure de produits alimentaires et les échanges sera négligeable. Les apports de denrées alimentaires du PAM (11 millions de dollars) ne représenteront que 0.4 pour cent des importations commerciales annuelles en moyenne (3 416 millions de dollars). Chaque famille recevra en moyenne 922 kilos de blé par an; mais comme cette aide alimentaire ne durera qu'un an, elle ne devrait pas créer de dépendance. Étant donné que le projet sera ciblé sur des groupes à très faible revenu dans des zones à déficit vivrier, il n'aura aucun effet négatif sur la production ni sur les prix.

COÛTS DU PROJET

42. Les coûts du projet sont répartis comme suit:

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET

	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
COÛTS POUR LE PAM			
A. Coûts directs opérationnels			
Produits ¹			
- Blé	42 745	193	8 249 785
- Huile végétale	2 565	950	2 436 750
- Légumes secs (lentilles)	2 565	450	1 154 250
Fret maritime			2 018 465
Total partiel coûts directs opérationnels			13 859 250
B. Coûts directs de soutien			
- Suivi et évaluation			120 000
- Articles non alimentaires			10 000
Total partiel coûts directs de soutien			130 000



et d'organisations des Nations Unies (FAO, UNIFEM et FIDA). Les observations de la FAO seront incorporées dans le plan d'opérations. L'aval du Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents (CSD) sera sollicité.

RECOMMANDATION DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

44. Le projet est recommandé au Conseil d'administration pour approbation.



CIBLES, NORMES DE TRAVAIL ET JOURS DE TRAVAIL

Activités	Unités	Cibles		Normes de travail		Jours de travail				
		Total	Par an	Unités/jours de travail	Par an	Total	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
D. Citernes	nombre	3 360	672	700	2 352 000	470 400	470 400	470 400	470 400	470 400
E. Plants ¹	nombre ¹	2 500	500	500	1 250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
Total				14 402 000	2 880 400	2 880 400	2 880 400	2 880 400	2 880 400	2 880 400
3. Vulgarisation										
nombre de districts										
nombre par district										
nombre par an par district										
A. Agriculteurs de vulgarisation (parcours)	nombre	375	75	15 jt/mois	5 625	1 125	1 125	1 125	1 125	1 125
B. Agriculteurs de vulgarisation (agriculture)	nombre	675	135	15 jt/mois	10 125	2 025	2 025	2 025	2 025	2 025
Total					15 750	3 150				
4. Forêts										
Appui alimentaire										
A. Sylviculture	ha	5 000	1 000	50	250 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
B. Démonstration (100 ha 15 districts)	ha	1 500	300	275	412 500	82 500	82 500	82 500	82 500	82 500
C. Forêts privées	ha	500	100	250	125 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
D. Foresterie environnementale	ha	1 000	200	210	210 000	42 000	42 000	42 000	42 000	42 000
Total					997 500	199 500	199 500	199 500	199 500	199 500
Total des jours de travail					17 075 875	3 415 175				

¹ La production de 300 plants nécessitera 500 jours de travail (300 jours de travailleurs permanents et 200 jours de travailleurs temporaires).

